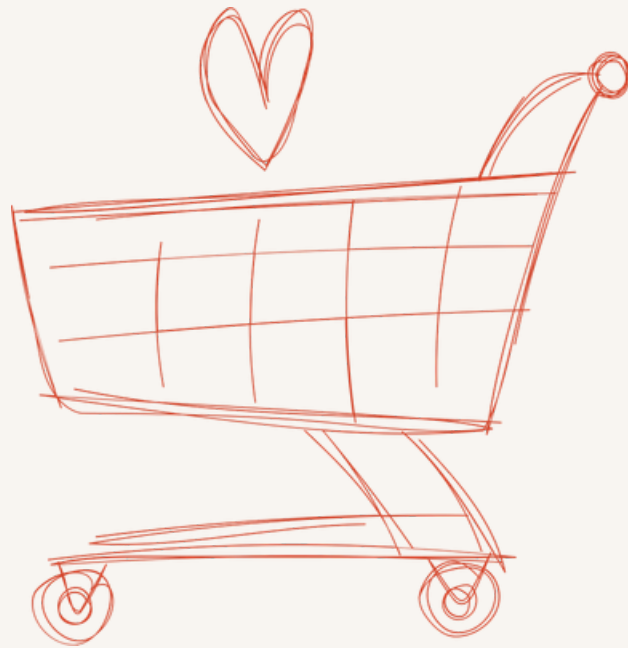




PLAN DE COMMANDITE



7 novembre 2026

École secondaire de La Ruche

www.souperdupartage.com

MOT DE NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT

Francis Hamel



Chers partenaires et amis de la communauté,

C'est avec une immense fierté que j'assume désormais la présidence du Souper du Partage, succédant à Stéphane Bégin et à son équipe dévouée. Ayant été impliqué à leurs côtés depuis plusieurs années, c'est pour moi un privilège de poursuivre cette mission avec une équipe de relève dynamique, prête à bâtir sur les bases solides léguées par nos prédécesseurs.

Nous sollicitons votre appui pour propulser l'organisation vers de nouveaux sommets. En devenant partenaire de notre souper-bénéfice, vous choisissez de soutenir concrètement la sécurité alimentaire de notre région. Nous vous remercions de croire en notre mission et de contribuer, par votre bienveillance, au mieux-être de notre communauté.

Ensemble, faisons rayonner la force du partage dans Memphrémagog.

Francis Hamel
Président, Souper du Partage



À propos du Souper du Partage

Une histoire de coeur et
de communauté !

Le Souper du partage est un grand élan de solidarité qui rassemble notre communauté depuis plus de 30 ans. Le souper spaghetti de novembre sert à amasser des fonds pour confectionner des paniers de Noël.

Chaque dollar recueilli est redistribué localement pour soutenir les familles vivant des moments de fragilité financière.

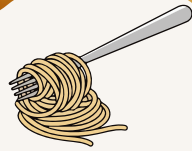
Grâce à VOUS, nous transformons la générosité de la population en aide réelle. Ensemble, nous nourrissons l'espoir, un panier à la fois.

DES PANIERS DE NOËL QUI NOURRISSENT L'ESPOIR !

En décembre, une grande opération de confection de paniers de Noël s'opère à Magog. Des centaines de bénévoles sont à l'oeuvre afin de distribuer les paniers à ceux qui en ont le plus besoin.



Pour en savoir plus, visitez
www.souperdupartage.com



Contribution, partenariat et visibilité

Partenaire prestige

- Logo sur un diaporama lors du souper
- Logo sur le programme de la soirée déposé sur les tables
- Logo sur 2 annonces publiées dans Le Reflet du Lac
- Logo sur le site Internet du Souper du Partage
- Une publication dédiée sur Facebook
- Logo sur l'affiche officielle de l'événement
- Dix (10) billets pour le souper-bénéfice (valeur de 200 \$)

**1000\$
et +**

Partenaire majeur

- Logo sur un diaporama lors du souper
- Logo sur le programme de la soirée déposé sur les tables
- Logo sur 2 annonces publiées dans Le Reflet du Lac
- Dix (10) billets pour le souper-bénéfice (valeur de 200 \$)

600\$

Parrainer un panier

Si vous le souhaitez, vous pouvez tout simplement parrainer un panier pour une famille. Vous recevrez :

- 2 billets gratuits pour le souper-bénéfice

300\$

Un reçu de don sera émis pour la portion admissible de votre commandite, calculée selon la valeur nette de votre contribution.

Autres façons de contribuer...

- En faisant un don direct
- En achetant des billets pour le souper-bénéfice
- En devenant bénévole



Scannez le code pour acheter vos billets en ligne

Contact



Marie-France Boucher

info@souperdupartage.com

Formulaire d'engagement

COORDONNÉES DU COMMANDITAIRE

- Nom de l'entreprise / Organisation : _____

- Personne-ressource : _____

- Titre : _____

- Adresse : _____

- Téléphone : _____ Courriel : _____

NOTRE ENGAGEMENT

Nous sommes heureux de confirmer notre appui au Souper du Partage pour l'année 2026.

Sélectionnez votre forfait :

- Partenaire Prestige – 1 000 \$
- Partenaire Majeur – 600 \$
- Parrainer un panier – 300\$
- Don personnalisé : _____ \$

Veillez nous faire parvenir votre logo en haute résolution (format png, ai, ou pdf) à l'adresse courriel info@souperdupartage.com avant le **2 octobre** afin d'assurer une visibilité optimale.

MODALITÉS DE PAIEMENT*

- Chèque à l'ordre du : Souper du Partage - à remettre en personne ou par la poste à l'adresse suivante - 73 rue Lasalle, Magog, J1X 2S6
- Virement bancaire (transit : 50066 | institution : 815 | compte : 2002160)

SIGNATURE

En signant ce document, nous confirmons notre engagement à soutenir la mission du Souper du partage et acceptons les visibilités liées au forfait choisi.

Signature : _____ Date : _____

*La réception des paiements doit idéalement se faire avant le 1er novembre 2026.